



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

*Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
de la région Pays de la Loire*

Arrêté du 17 octobre 2016 relatif à la composition du jury d'examen du brevet professionnel option « Industries alimentaires », du certificat d'aptitude professionnelle agricole option « opérateur en industries agroalimentaires » et du certificat d'aptitude professionnelle agricole option « industries agro-alimentaires » pour la session 2017

La directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

- Vu le code rural, livre VIII,
- Vu le décret n° 2010-429 du 29/04/2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- Vu l'arrêté du 09/07/1990, modifié, portant sur la création des modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole option industries agro-alimentaires
- Vu l'arrêté du 01/10/1990, modifié, fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole
- Vu l'arrêté du 28/05/2009, modifié, portant sur la création des modalités de délivrance du brevet professionnel option industries alimentaires
- Vu l'arrêté du 10/12/2014 nommant Madame Claudine LEBON, inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
- Vu l'arrêté du 10/06/2015, portant sur la création des modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole option opérateur en industries agroalimentaires
- Vu la décision du 25/09/2015 portant délégation de signature de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire au titre de l'autorité académique

Arrête

Article 1 : Le jury du BP Industries alimentaires et du CAPA Opérateur en industries agroalimentaires est composé comme suit :

Présidente : Viviane HERMON – CFA Jules Rieffel
Formateurs : Emilie NOGUES – CFPPA Laval
Bertrand AUCOUTURIER – CFPPA Jules Rieffel

Professionnels : Joël LANDAIS – LDC St Laurent – ZI – BP 89 – 72302 SABLE SUR SARTHE
Jean-Yves HARDY – Huttepain Aliments – 24 rue Ettore Bugatti – 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN
Jacky POILPRE – Yoplait – 23 rue grandes courbes – 72100 LE MANS
Mr JANNETEAU – Chocolaterie Mathez – 3 parc d'activité St Jean – 49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE

Article 2 : Le jury est désigné pour la session 2016/2017 mise en œuvre par le CFPPA Jules Rieffel – le CFPPA Segré – le CFPPA La Germinière, jusqu'à la prochaine commission régionale de concertation et de conseil.

Fait à Nantes, le 17 octobre 2016

P/la directrice régionale et par délégation,
L'adjoint du chef du service régional
de la formation et du développement



François CHAVENON-VERLHAC